

Date de création : 06/07/2021	Page 1 sur 8
UFR ODONTOLOGIE	Rédacteur : Anaïs MARCOUILLER
<b>COMPTE-RENDU DU CONSEIL UFR PLENIER DU 6 JUILLET 2021</b>	

Présidence de la séance : Madame Caroline BERTRAND – Doyen de l’UFR des Sciences Odontologiques

MEMBRES	Présents	Excusés	Procurations	Absents
<b>Collège A</b>				
Professeur Caroline BERTRAND	x			
Professeur Marie-José BOILEAU		x	Caroline Bertrand	
Professeur Jean-Christophe FRICAIN	x			
Professeur Jean-Bruno ELLA N’GUEMA	x			
Professeur Sylvain CATROS	x			
Professeur Raphaël DEVILLARD		x	Sylvain Catros	
<b>Collège B</b>				
Docteur Christophe BOU	x			
Docteur Audrey AUSSEL		x	Yves Delbos	
Docteur Yves DELBOS	x			
Docteur Sylvie BRUNET	x			
Docteur Michel BARTALA	x			
Docteur Rawen SMIRANI	x			
<b>Personnels BIATSS</b>				
Alice OUDIN		x		
Pascal HOUSTY	x			
<b>Etudiants titulaires</b>				
Clément MARTIN (2A)		x	Robine Remion	
Sabrina BLAUDIER (2A) suppléant				
Rachel LACOUR (3A)		x	Robine Remion	
Marie BADEL (3A) suppléant				
Maxence TORKINGTON (3A)				
Vincent MALET (4A) suppléant		x		
Alexandre FROMENTIN (4A) suppléant				
Mikael ELOUADI (4A)	x			
Louise THIOU (5A)		x		
Valérian FAUSSEMAGNE (5A) suppléant				
Robine REMION (6A) suppléant	x			
Isabelle MARIE-LOUISE (6A)				
Invité : Monsieur Cyril SEDARAT Relations internationales	x			

Date de création : 06/07/2021	Page 2 sur 8
UFR ODONTOLOGIE	Rédacteur : Anaïs MARCOUILLER
<b>COMPTE-RENDU DU CONSEIL UFR PLENIER DU 6 JUILLET 2021</b>	

MEMBRES	Présents	Excusés	Procurations	Absents
<b>Personnalités extérieures</b>				
Monsieur Didier CUGY Représentant la mairie de Bordeaux Métropole	x			
Madame Violaine TISSIER-TUREAU Représentant des activités industrielles en rapport avec l'odontologie		x		
Docteur Alain MANSEAU Représentant le conseil de l'ordre des chirurgiens-dentistes	x			
Monsieur Thierry THOMAS CHU de Bordeaux	x			
Monsieur Thierry CARDINAL Représentant de l'ICMCB	x			
Docteur Nathalie DELPHIN Représentante du SFCD (syndicat des femmes chirurgiens-dentistes)	x			
Docteur Benjamin DAVILLER Représentant l'ARS Nouvelle Aquitaine		x		
Madame Françoise JEANSON représentante du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine		x		

**08 h 35 : ouverture de la séance. Il est noté que le quorum est atteint.**

### Compte rendu du Conseil d'UFR du 6 Juillet 2021

Madame Bertrand débute ce conseil d'UFR en évoquant le plaisir de retrouver tout le monde en présentiel pour ce dernier conseil de l'année universitaire.

#### Point 1 : Informations générales

- **R1C** : Madame Bertrand débute par un point sur la réforme du premier cycle (R1C) qui n'est pas encore arrivée à son terme. Les oraux pour la Polynésie ont eu lieu à Bordeaux. Madame Bertrand a été rassurée de constater que les deux jurys ont eu le même ressenti sur les candidats auditionnés. Parmi les étudiants auditionnés certains avaient plusieurs filières donc il n'est pas certain qu'ils choisissent Odontologie. Une liste complémentaire a été mise en place. Le Ministère a décidé de créer une commission exceptionnelle ayant pour but d'étudier la situation exceptionnelle d'un étudiant qui ferait éventuellement un recours. Cette année l'UFR d'odontologie de Bordeaux a envoyé un enseignant pour gérer les oraux avec les universités partenaires en région. Monsieur Catros a auditionné les étudiants de Poitiers et Madame Dupuis ceux de Limoges. Cette année, il n'y aura pas d'étudiants étrangers. Le jury passerelle s'est bien passé, nous accueillerons quatre

Date de création : 06/07/2021	Page 3 sur 8
UFR ODONTOLOGIE	Rédacteur : Anaïs MARCOUILLER
<b>COMPTE-RENDU DU CONSEIL UFR PLENIER DU 6 JUILLET 2021</b>	

étudiants en troisième année et un étudiant en deuxième année. Madame Bertrand souhaite demander la possibilité de prendre plus d'étudiants en passerelles s'il n'y a pas de LAS. Les délibérations auront lieu le 12 juillet et la délibération finale le 22 juillet. Monsieur Fricain trouve que le système de super-admissible est un peu incohérent, et que l'adaptation de cette réforme en période COVID n'était pas idéale.

- **Association de la société d'Odonto Stomatologie du Sud-Ouest (SOSSO)** : Madame Bertrand informe le Conseil d'UFR que la SOSSO vient d'être relancée. Cette société dont les statuts datent de 1936 avait pour dernier président Monsieur le Professeur Jean David. Madame Bertrand a été contactée par le Vice-Président de l'Université l'informant que la Banque Postale était à la recherche de cette Société loi 1901 en raison de la présence d'argent sur le compte et d'une inactivité constatée depuis plus de dix ans. Madame Bertrand, en accord avec le Pr Jean David a décidé d'organiser une Assemblée Générale en conviant les anciens membres et tous les enseignants intéressés en vue de leur proposer soit sa liquidation, soit la relance de l'activité de la SOSSO en organisant des soirées thématiques. La décision a été prise à l'unanimité de relancer la Société et de désigner un nouveau bureau après appel à candidature. Ont été élus à l'unanimité :  
Président : Docteur François Rouze-L'alzit  
Vice-président : Docteur Bernard Barthet  
Trésorier : Professeur Sylvain Catros  
Secrétaire général : Docteur Elsa Garot  
Secrétaire général adjointe : Docteur Mathilde Fenelon.

Monsieur le Professeur Jean David avait donné procuration à Madame Bertrand pour la tenue de cette assemblée générale. Des modifications vont être faites concernant la domiciliation de l'association, et dans un deuxième temps, il faudra peut-être envisager de revoir son nom ainsi que ses statuts.

- **Mise en place du Conseil de perfectionnement** : Le premier conseil de perfectionnement s'est tenu le 28 juin. Monsieur Bartala pense que les étudiants sont bien formés mais qu'il leur manque des bases de gestion financière d'un cabinet libéral ainsi que des bases sur la gestion de la relation avec le patient surtout si celle-ci se révèle conflictuelle. Il suggère d'améliorer la troisième année pour qu'elle devienne une année de théorie préparant à l'exercice clinique, puis une quatrième année abordant plus de clinique, préparant une cinquième année dédiée aux cas cliniques et une sixième année axée de manière plus poussée sur la professionnalisation.  
Au sein de ce conseil de perfectionnement, il a été décidé la mise en place de groupes de travail thématique par diplôme avec les représentants de diplôme, la CPAM, l'URPS, le Conseil départemental de l'Ordre des chirurgiens-dentistes et des représentants étudiants.

### **Point 2 : Approbation du compte-rendu du Conseil d'UFR du 11 mai 2021**

Madame Bertrand soumet à l'approbation des membres du Conseil d'UFR le compte-rendu du Conseil d'UFR du 11 mai 2021 qui l'approuvent à l'unanimité.

Date de création : 06/07/2021	Page 4 sur 8
UFR ODONTOLOGIE	Rédacteur : Anaïs MARCOUILLER
<b>COMPTE-RENDU DU CONSEIL UFR PLENIER DU 6 JUILLET 2021</b>	

### Point 3 : Point Schéma directeur immobilier (SDI) du CHU

Le Professeur Bruno Ella intervient pour transmettre les dernières informations concernant le SDI. Le futur pôle d'odontologie devait être situé à l'emplacement actuel des urgences médicales. L'échéance de 5 ans vient d'être repoussée à 10 ans. Cela va compliquer la gestion des étudiants puisque le nombre d'étudiants augmente et actuellement il y a 300 étudiants pour 54 fauteuils et 65 enseignants HU qui souhaiteraient pouvoir prendre leurs patients : ce point est essentiel si on veut rendre les carrières attractives. Plusieurs hypothèses sont envisageables pour trouver une alternative en attendant que le projet immobilier soit réalisé :

- **1ère option** : Garder l'essentiel du service à Pellegrin permettrait de répondre rapidement à la pression du nombre d'étudiants en constante augmentation, en dégageant une vingtaine de fauteuils supplémentaires qui pourraient être positionnés sur St André pour le service d'ODF.
- **2ème option** : Etendre le site de Xavier Arnoz qui deviendrait le site principal avec plus d'espace, et des commodités autour (tramway, parking gratuit). Avec toutefois l'inconvénient de l'éloignement avec les autres services de santé selon certains enseignants. L'ARS a de plus conseillé, en novembre dernier à Mme Bertrand, de ne pas sortir du schéma directeur immobilier actuel.

Monsieur Cugy souhaite que la discussion se place du point de vue de la personne venant se faire soigner. Pour Monsieur Cugy, il est impératif de rester en ville pour permettre de trouver des solutions pour des personnes qui n'iront pas à Xavier Arnoz.

Monsieur Ella considère que l'activité n'étant pas si importante à Xavier Arnoz, il suffirait de rajouter un ou deux fauteuils aux deux déjà existants. Cependant cela ne serait pas une création d'un nouveau site.

Madame Bertrand explique que la patientèle de Xavier Arnoz est au plus proche de la patientèle libérale, et l'activité est également orientée vers la gériatrie.

- **3ème option** : Regrouper l'activité à Saint-André. Madame Bertrand s'inquiète du projet d'espace piétonnier qui existe autour de Saint-André qui provoqueraient sans aucun doute des difficultés d'accès. Monsieur Cugy répond à cette inquiétude en précisant que Bordeaux étant une grande ville, les choses seraient faites en vue de permettre aux services de secours de pouvoir y accéder.

Monsieur Ella affirme que le choix à privilégier serait de garder l'essentiel de l'activité à Pellegrin.

Madame Bertrand met en garde les membres du Conseil sur la maltraitance ressentie actuellement au sein des services du fait de la dégradation des conditions de travail, de fauteuils régulièrement en panne et des faux espoirs répétitifs depuis trop longtemps sur une amélioration prochaine de la situation.

Monsieur Bartala en tant que l'un des membres les plus anciens du Conseil d'UFR, entend depuis des années parler de l'amélioration des conditions de travail hospitalier. Cependant ce projet est remis à une échéance autre. Les centres dentaires low costs sont de mieux en mieux équipés, et les autres restent les mêmes.

Madame Bertrand considère que le plus important reste la formation donnée aux étudiants et la possibilité pour les personnels soignants ayant choisi le plein temps hospitalier de s'épanouir dans leur exercice ce qui est inexistant actuellement.

Date de création : 06/07/2021	Page 5 sur 8
UFR ODONTOLOGIE	Rédacteur : Anaïs MARCOUILLER
<b>COMPTE-RENDU DU CONSEIL UFR PLENIER DU 6 JUILLET 2021</b>	

Monsieur Elouadi étudiant en 4<sup>ème</sup> année estime que l'Université devrait créer des vocations, créer du savoir et le partager. Il estime qu'aujourd'hui il semble difficile de créer des vocations alors que des centres libéraux sont mieux équipés que les hôpitaux.

Monsieur Fricain constate que la situation à l'hôpital devient préoccupante, car les hôpitaux sont en retard par rapport aux centres libéraux. Lorsqu'on parle des fauteuils supplémentaires à Xavier Arnoz, pour Monsieur Fricain cela ne changera pas les conditions de travail (chaleur, attente dans les couloirs ...), de même que du fait de l'éclatement des sites, le travail est moins efficace en raison des ressources humaines insuffisantes.

Monsieur Thomas explique que le plan nouvel hôpital engage l'Etat et non la Direction du CHU. Cependant il reste à définir le meilleur programme de travaux pour l'Odontologie. Le bon projet est celui qui consiste à ce que l'odontologie occupe le service des urgences adulte car ce service va être réhabilité. Toutefois il existe un problème de temporalité car l'option qui avait été ciblée vient d'être repoussée. Pour Monsieur Thomas, le site à Saint-André ne semble pas la meilleure solution car il n'a pas vocation de soins d'urgence. L'une des solutions les plus acceptables serait l'installation des fauteuils supplémentaires sur Xavier Arnoz.

Madame Smirani souhaite alerter sur la situation au PQR et à Saint-André concernant la dégradation des locaux. Les locaux semblent sales, ce qui n'incite pas les patients à venir. Actuellement les patients ne viennent que pour les spécialités présentes à Saint-André.

Monsieur Catros confirme les dires de Madame Smirani en affirmant que les patients s'étonnent que les professeurs continuent de travailler dans ces conditions à l'hôpital plutôt qu'en libéral.

Madame Delphin et Monsieur Manseau attestent que l'intérêt social d'aller à l'hôpital n'existe plus aujourd'hui, ce qui va avoir pour conséquence un risque de décre de patients dans les hôpitaux et un défaut de la qualité de formation des étudiants.

Monsieur Bartala affirme que la seule chose qui sauve les services ce sont les compétences des enseignants et des praticiens. De plus il rappelle que ce sont une partie des Diplômes universitaires qui financent une partie du matériel que les praticiens utilisent à l'hôpital.

#### **Point 4 : Gardes hospitalières**

Monsieur Thomas fait un point sur le projet de gardes hospitalières. Les gardes de nuit étaient assurées par la CHIA de Robert Picqué qui n'a plus souhaité poursuivre cette activité depuis la première vague COVID. Le CHU a pris le parti de ne pas attendre en s'organisant pour proposer quelque chose. L'option retenue est d'installer un cabinet dentaire situé à Saint-André dans le service des urgences actuel pour permettre une meilleure traçabilité des patients, une assurance de la sécurité des soignants et un meilleur accueil de nuit. Les nouvelles urgences contiennent 10 box créés et les anciennes 8 box. L'idée serait d'utiliser un de ces box pour les gardes d'urgence odontologiques et d'utiliser le matériel à usage unique. L'effectif médical prévu serait d'un externe, un interne et un sénior. La cheffe des services des urgences de St André a donné son accord.

Monsieur Catros considère qu'il serait mieux de retenir des externes de 6<sup>ème</sup> année en y ajoutant la liste des internes, avec en astreinte d'un sénior. Il faudrait définir les actes qui devront être réalisés. Monsieur Thomas énonce que deux points sont encore à l'étude : d'une part les horaires de fin de service et la question de la rémunération.

Date de création : 06/07/2021	Page 6 sur 8
UFR ODONTOLOGIE	Rédacteur : Anaïs MARCOUILLER
<b>COMPTE-RENDU DU CONSEIL UFR PLENIER DU 6 JUILLET 2021</b>	

Madame Bertrand rappelle que l'importance est d'assurer une sécurité optimale aux étudiants travaillant en garde de nuit, de leur réserver un endroit où ils puissent dormir et de les rémunérer selon les grilles fixées par les textes réglementaires.

Monsieur Manseau informe le Conseil que concernant la gestion des gardes le week-end, va être présent en Gironde un chirurgien-dentiste régulateur au SAMU. Ce régulateur aura les mêmes droits de prescription que les chirurgiens.

#### Point 5 : Point sur les sites périphériques

Madame Bertrand souhaite faire un point sur les sites périphériques et sur l'extension de ces services sur la région Nouvelle-Aquitaine. Mont de Marsan a rencontré des difficultés, qui ont été résolues avec l'intervention de Monsieur le Dr Blanchard, ancien enseignant à l'UFR à la retraite. Récemment un texte est sorti au niveau national sur les professeurs associés à diplôme étranger. Nous avons eu à l'UFR une jeune femme avec un diplôme tunisien qui devait rester pendant 4 ans assistante associée pour avoir une reconnaissance de son diplôme. Le CNG l'a informé qu'il lui manquait un mois d'exercice, de ce fait l'ARS a conseillé à Mme Bertrand d'évoquer cette situation avec le CH de Mont de Marsan qui sait gérer ces situations et nous sommes dans l'attente de la réponse du CNG pour permettre à cette praticienne brillante de prendre ce poste : elle s'est officiellement portée candidate sur ce poste.

A la rentrée, deux étudiants partiront à Mont de Marsan.

Madame Bertrand aimerait se rapprocher de la Rochelle pour y voir les conditions de développement d'un service d'odontologie là-bas et elle demandera à l'ancien Président de l'URPS de prendre également contact avec le CH de Niort (sa ville d'exercice) pour entamer ces mêmes discussions si La Rochelle refuse cette proposition.

Madame Bertrand a rencontré une jeune PH issue de la faculté de Nantes, qui est actuellement à au CH de Brive. Elle a confirmé que ce site périphérique pourrait recevoir deux étudiants à quatre étudiants. Une ancienne interne de DESCO travaille également avec elle.

Madame Bertrand est en discussion avec la ville de Guéret qui a accueilli deux jeunes praticiens de Montpellier dans un service récent et moderne. Dans le cadre de la politique de maillage territorial, la Faculté d'odontologie de Clermont Ferrand va recevoir 10 étudiants en provenance de Limoges alors que Bordeaux n'en recevra plus que 4. Mme Bertrand a demandé au Pr Nicolas, doyen de Clermont Ferrand d'entamer des discussions avec Guéret car actuellement, cette faculté reçoit l'intégralité des étudiants en provenance de cette ville.

Enfin, madame Bertrand annonce que les discussions avec le CH de Libourne ont porté leur fruit et que 2 étudiants seront envoyés la-bas dès septembre, encadré par le Dr Barsby, ancien AHUO de Bordeaux. Une possibilité d'extension à 4 étudiants et un interne MBD deviendra possible l'année suivante si un autre fauteuil est installé rapidement. Le CH de Libourne a reçu l'agrément cette année pour accueillir un interne MBD.

En synthèse, quatre étudiants de 6<sup>e</sup> année seront envoyés à Limoges avec un interne MBD, deux étudiants à Libourne, huit étudiants à Poitiers, un étudiant à Angoulême, quatre à Périgueux, quatre à Agen, et deux à Mont de Marsan à la rentrée de septembre 2021.

Date de création : 06/07/2021	Page 7 sur 8
UFR ODONTOLOGIE	Rédacteur : Anaïs MARCOUILLER
<b>COMPTE-RENDU DU CONSEIL UFR PLENIER DU 6 JUILLET 2021</b>	

#### **Point 6 : Point sur les Relations Internationales**

Monsieur Sedarat explique que les échanges internationaux se sont arrêtés dans sa partie humanitaire en raison de la crise sanitaire depuis 2020. Les échanges Erasmus devraient pouvoir reprendre à la rentrée de septembre. Des contacts ont déjà repris avec l'Italie et notamment les Universités de Parme et de Pavi. Il existe cependant une problématique d'équilibre dans les échanges car des étudiants veulent venir chez nous alors que les conditions d'accueil hospitalières ne le permettent pas dans des conditions acceptables. Les étudiants qui voudront partir en Italie devront se perfectionner dans la langue du pays. Pour remotiver les étudiants à reprendre les programmes d'échanges ERASMUS, une réunion a eu lieu le 7 Juin.

Pour les échanges avec le Canada, le problème qui se pose est lié à un texte de loi qui a été publié en 2016, interdisant tout exercice hospitalier aux étudiants hors UE dans les hôpitaux français. Or le projet d'échange qui était formidable permettait à un étudiant français de suivre une 6ème année à temps plein à Laval, en échange de l'accueil de 2 étudiants canadiens pendant 4 mois pour un exercice hospitalier exclusif. Madame Bertrand a suggéré de proposer une modification de cet accueil d'étudiants pour leur permettre d'effectuer un stage de 2 mois dans un laboratoire de recherche Bordelais (INSERM ou CNRS). Monsieur Thierry Cardinal confirme que ce type d'échanges est possible, c'est donc une solution qui doit être proposée à Laval. Une nouvelle réunion aura lieu en Septembre pour discuter des possibilités.

Madame Bertrand demande au Dr Manseau, Président du Conseil de l'Ordre si un étudiant venant de Laval pourrait travailler en tant que remplaçant ou collaborateur salarié dans un cadre libéral. Monsieur Manseau répond par la négative, mais concède qu'il faudrait vérifier les divergences entre l'Ordre National français et l'Ordre national canadien.

#### **Point 7 : Vote Convention Bordeaux-Limoges**

Madame Bertrand présente une convention signée pour 2021-2022 entre l'Université de Bordeaux et l'Université de Limoges concernant l'accueil des étudiants en provenance de Limoges. Cette convention prévoit trois étudiants redoublants PACES, trois PASS et un LAS. Madame Bertrand soumet cette convention à la validation des membres du conseil qui l'adoptent à l'unanimité.

#### **Point 8 : Vote d'un Don de la Société Française d'Endodontie**

L'UFR des Sciences Odontologiques a reçu un don de 500 euros de la Société Française d'Endodontie pour l'aide à l'achat de matériel pour les étudiants. Madame Bertrand soumet aux membres du Conseil le vote du don. Les membres du conseil l'approuvent à l'unanimité.

#### **Point 9 : Création ou modification des DU**

- **Création de l'AETFO** : le Docteur Emmanuel d'Incau souhaite créer une attestation d'études pour un maximum de 20 étudiants. Suite à cette attestation, un DU sera créé l'année suivante. Il rappelle que les étudiants étrangers ne pourront pas travailler à l'hôpital. Les

Date de création : 06/07/2021	Page 8 sur 8
UFR ODONTOLOGIE	Rédacteur : Anaïs MARCOUILLER
<b>COMPTE-RENDU DU CONSEIL UFR PLENIER DU 6 JUILLET 2021</b>	

tarifs sont de 1200€ et de 500€ pour les internes. La création de l'AETFO est votée à l'unanimité.

- **Création du DU odontologie pédiatrique clinique** : Le DU sera géré par Madame Garot pour un maximum de deux étudiants. Ce DU sera une formation d'un an avec un stage obligatoire au CHU. Les tarifs sont fixés à 1500€ pour les praticiens et 400€ pour les internes. La création de ce DU est votée à l'unanimité.
- **Modification DU prothèse maxillo-faciale** : Monsieur Naveau souhaite modifier le nombre de candidats pour le DU prothèse maxillo-faciale à 5 candidats maximum au lieu de deux. Cette modification du DU est votée à l'unanimité.

**Point 10 : Ouverture postes AHUO mis au concours pour 2021-2022**

Madame Bertrand soumet à l'avis des membres du Conseil d'UFR les ouvertures à concours pour les postes d'AHUO pour l'année 2021-2022.

Nombre	Section Sous-section	Département	N° de poste	Date de vacance du poste	Avis
2	57-01	CHIRURGIE ORALE	AHUO 334 AHUO 311	01/11/2021 01/11/2021	FAVORABLE
1	57-01	SCIENCES ANATOMIQUES ET PHYSIOLOGIQUES, OCCLUSODONTIQUES, BIOMATERIAUX, BIOPHYSIQUE, RADIOLOGIE	AHUO 304	01/11/2021	FAVORABLE
1	58-01	OCE	AHUO 320	01/11/2021	FAVORABLE
5	58-01	PROTHESES	AHUO 306 AHUO 307 AHUO 310 AHUO 332	01/11/2021 01/10/2021 01/11/2021 01/10/2021	FAVORABLE

Les membres du Conseil d'UFR donnent un avis favorable pour l'ouverture de ces concours.

Monsieur Manseau souhaite donner une information concernant le cas d'une étudiante qui voulait faire un remplacement avec une attestation de formation MEOPA. Monsieur Manseau à la suite d'une réponse orale, précise que l'étudiante doit être diplômée pour utiliser le MEOPA.

Madame Bertrand remercie les membres du Conseil d'UFR pour leur présence.  
La séance est levée à 11h45.

Bordeaux, le 6 juillet 2021  
Le Doyen de l'UFR des Sciences odontologiques  
Professeur Caroline BERTRAND